

Dossier

**Extraction de l'or
au Burkina Faso :
de la vie à la survie**

Pages 3 – 5

**La Suisse, plaque
tournante de l'or**

Pages 8 – 9

**Tout ce qui brille
n'est pas or**



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

Quatre des sept plus grandes raffineries d'or au monde ont leur siège en Suisse.

Un bâtiment non loin de Neuchâtel : c'est le siège de Metalor, la deuxième plus grande raffinerie d'or du monde. L'or que Metalor traite provient de mines de plusieurs pays, dont le Burkina Faso. Là-bas, des hommes et des femmes se battent contre la pollution de l'eau, les expulsions et le chômage. Une économie basée sur l'exploitation est-elle porteuse d'avenir ? Nous disons non. C'est aussi ce que disent les entreprises dont nous dressons le portrait dans ce dossier. Elles misent sur des alternatives. Avec succès.

Pascale Schnyder, rédactrice en chef

SOMMAIRE

FAITS ET CHIFFRES : **La Suisse, plaque tournante de l'or.** Pages 8-9

FLORIAN WETTSTEIN : « **On ne change pas du jour au lendemain.** » Pages 10-11

UNE AUTRE ÉCONOMIE EST POSSIBLE : **Quatre exemples le prouvent.** Pages 12-14

Pour contrecarrer l'exploitation de l'être humain et de la nature, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* ont lancé avec d'autres l'initiative « Pour des multinationales responsables » : www.voir-et-agir.ch/multinationales.



Mine d'or, Kalsaka, Burkina Faso. Elle mène à la destruction des moyens de subsistance de la population et à la violation de leurs droits.



Le déplacement du village n'a pas été bénéfique à la population de Bissa : Jean-Bernard Traoré et les bêtes qui lui sont restées.

De la vie à la survie

Il va bientôt pleuvoir. Jean-Bernard Traoré* le sait. Une bêche à la main, il travaille dans son champ. Ou plutôt ce qui lui en reste. Juste à côté, quelques ruines de l'ancien village et la clôture de la mine d'or de Bissa. Derrière, le terril s'accumule ; on entend, on ne sait d'où, le signal d'avertissement d'un camion qui recule. La mine a pris la moitié des terres de Jean-Bernard. Il ne lui reste aujourd'hui que deux hectares, sur lesquels il cultive du millet, du maïs et des haricots pour nourrir sa famille. Autrefois, Jean-Bernard possédait 40 boeufs, 20 moutons et 30 chèvres. Aujourd'hui, il lui reste moins de 30 bêtes. Elles sont mortes parce qu'elles ne trouvaient pas assez de fourrage pour se nourrir. Et lorsqu'elles ont survécu, il a dû les vendre. « Après que le village a été déplacé, nous avons dû repartir de zéro. » Jean-Bernard est cruellement déçu. Il a travaillé

toute sa vie pour sa famille. A 60 ans, il a le sentiment d'avoir tout perdu : « A mon âge, je ne gagne plus assez d'argent pour pouvoir vivre dignement. »

Des espoirs déçus

Le déplacement du village pourrait représenter une opportunité. A Bissa, ils sont plusieurs à l'espérer lorsque, en 2011, les habitants du village se voient contraints de quitter leur maison pour laisser la place à Nordgold, une entreprise russe venue exploiter la mine d'or. Au total, 2783 personnes sont concernées. A l'époque, la multinationale fait de nombreuses promesses : de nouvelles maisons, des places de travail pour les jeunes du village, des fontaines, une école ou encore un dispensaire. Quatre ans plus tard, la communauté reste perdante. On ne parle plus d'opportunité, mais uniquement de promesses non tenues.

« A mon âge, je ne gagne plus suffisamment d'argent pour pouvoir vivre dignement. »

Jean-Bernard Traoré

Elles sont jolies, les maisons toutes neuves du village ainsi reconstruit. A première vue seulement, car elles ne conviennent pas au mode de vie des villageoises et des villageois. Traditionnellement, le père de famille construit de petites maisons pour lui, sa femme et ses enfants. Il les regroupe avec le garde-manger pour former une cour et relie les bâtiments entre eux par un muret. Ce genre de maisons groupées peut, selon les besoins, être agrandi ou réduit. Mais les maisons du nouveau village sont rectangulaires, figées et alignées en rangées. Il y a des murs et de larges rues entre elles : aucun agrandissement n'est possible.

A la campagne, au Burkina Faso, il n'y pas d'actes écrits prouvant la propriété foncière. Les exploitants de la mine n'ont donc compensé financièrement que les champs cultivés. Il n'y a pas eu de dédommagement pour les terres en friches, qui jouent pourtant un rôle important dans la régénération des sols, peu fertiles. Et ceux qui ont reçu une compensation financière n'ont pas pu s'acheter de nouvelles terres : selon la tradition, on ne peut pas vendre de terres ; on peut seulement les léguer. Celui qui a perdu ses terres se retrouve dépendant du bon vouloir d'un autre paysan du village, disposé à lui prêter – temporairement – un bout de champ.

Eau polluée

Il faut le relever : une école a, il est vrai, été construite. Mais il manque toujours un dispensaire dans le village. Seuls cinq jeunes ont trouvé un travail, temporaire. Ce qui préoccupe le plus les habitants de Bissa : c'est l'eau potable. Après un contrôle, deux collaborateurs de la mine ont condamné les deux nouvelles fontaines. Celui qui en boit at-



Quatre ans après le déplacement du village, plus personne ne parle de chance à Bissa : au loin, le terril de la mine d'or.



« Nous avons dû repartir de zéro » : Jean Bernard Traoré.

trape le cancer, a-t-on communiqué à la population. Une analyse effectuée par *Action de Carême* a permis de révéler que l'eau contenait beaucoup trop d'arsenic. Depuis, les villageois font la file à la fontaine du village voisin de Sabcé : trois longues heures d'attente à chaque fois. Mais ça n'est pas tout. La clôture de la mine oblige les habitants à faire de grands détours pour aller chercher du bois ou de la nourriture pour leur bétail. Ils ont par ailleurs perdu deux sources de revenu importantes : celle de l'or qu'ils extrayaient eux-mêmes des terres avant que la mine ne s'y implante; et celle de la nourriture que les femmes pouvaient alors vendre aux mineurs artisanaux, puisqu'ils avaient de l'argent. Florence Sawadogo*, une mère de 25 ans, résume bien la situation : « Autrefois nous vivions, aujourd'hui nous survivons. »

Le rôle de la Suisse

Bissa n'est pas un cas isolé. Les enquêtes menées par *Action de Carême* dans la région des mines

d'Essakane et Kalsaka montrent la même chose : l'extraction de l'or détruit les moyens de subsistance de personnes, viole les droits humains ou ne respecte pas suffisamment le droit de consultation des populations.

Les recherches menées sur ces trois mines ont aussi montré que l'or qui y est extrait est raffiné en Suisse par Metalor et Pamp, deux des plus grandes raffineries au monde. Les trois mines en question n'ont pratiquement que ces deux raffineries comme clientes. Celles-ci pourraient exercer une grande influence sur ces mines : les standards des Nations Unies en la matière exigent aussi qu'elles prennent en compte leur capacité d'influence pour empêcher des atteintes aux droits humains imminentes. Mais ces mesures volontaires ne suffisent pas. L'initiative « Pour des multinationales responsables », portée notamment par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*, veut obliger juridiquement les multinationales à un devoir de diligence. Ainsi seulement, nous pouvons garantir que le sort de Bissa ne se répètera pas ailleurs. De nouvelles rumeurs créent l'agitation à Bissa. Apparemment, la mine devrait être agrandie et le village à nouveau déplacé. Ou est-ce simplement une nouvelle route d'accès qui verra le jour ? La population se sent abandonnée à son sort : aucun dialogue n'existe avec les responsables de la multinationale. Jean-Bernard a eu vent de ces rumeurs : « Où irons-nous ? Il n'y a aucun endroit où nous pouvons aller. Ce serait très difficile de nous déplacer encore une fois. »

— *Patricio Frei*

Pour en savoir plus sur la population de Bissa : www.voir-et-agir.ch/burkina

* *Nom d'emprunt*



Une journée dans la vie de Sinare Boureima, 19 ans, mineur dans la mine d'or de Balong-Tanga à Tikaré, au Burkina Faso.

« Tant que nous ne trouvons pas d'or, nous ne touchons pas de salaire »

« Aujourd'hui, mon tour de travail a commencé à 10 heures. Je suis resté une heure dans la galerie, à 16 mètres de profondeur. Nous travaillons en équipe de trois. Le travail est dur : c'est étroit, il fait très chaud. L'air est saturé de poussières. Lorsque je travaille, je ne vois pas s'il y a de l'or ou non. Je martèle simplement la roche avec une petite pioche. Ce n'est qu'une fois en haut, lorsque nous cassons les morceaux et les débarrassons de leur poussière, que nous voyons s'ils contiennent de l'or. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu de chance dans ce trou. Tant que nous ne trouvons pas d'or, nous ne touchons pas de salaire. A 13 heures, je redescends dans la mine, pour deux heures cette fois. Je n'ai pas peur de mourir. J'entends régulièrement parler d'accidents dans les mines. Nous aussi, nous manquons d'états en bois dans notre galerie. Mais je fais bien attention et je me tiens fermement à la corde. Cela fait cinq ans que je suis mineur. Le montant maximum que j'ai pu recevoir se monte à 150 000 francs CFA (250 francs). Avec cet argent, je me suis construit une maison, j'ai acheté trois chèvres, des habits et un lit. Je suis allé à l'école jusqu'à 11 ans. Puis j'ai arrêté car je devais aider mon père à garder notre troupeau. Personne d'autre n'aurait pu le faire. Je regrette un peu d'avoir dû quitter l'école aussi vite. A quoi sert l'or ? Tout l'or que nous extrayons de la terre ici au Burkina Faso est exporté chez les blancs. Mais je ne sais pas ce qu'ils en font. Je rêve de trouver un jour une pépite d'or grosse comme le poing. Je pourrais alors m'acheter une moto. Avec le reste de l'argent, je ferais en sorte que ma famille se porte bien. Dans cinq jours, je retourne dans ma famille, au village d'Ansouri. C'est bientôt la saison des pluies. Je vais donner un coup de main pour les travaux dans les champs afin que nous ayons quelque chose à manger. A 20 heures, je redescends une dernière fois dans la galerie. Notre tour de travail durera jusqu'à minuit. J'irai ensuite dormir, dans un abri fait de branchages et recouvert d'une bâche en plastique, à côté de notre galerie. » — *frp*



Le silence est d'or : le Conseil fédéral a visiblement du mal à exiger plus de transparence et de responsabilité de la part des multinationales.

Un silence plaqué or

La Suisse est la plaque tournante la plus importante sur le marché international de l'or : près de 70 % de l'or mondial y est raffiné. Il y a peu encore, le gouvernement suisse protégeait la branche en tenant secrètes les statistiques des importations d'or ; il se refuse encore et toujours à plus de transparence.

Elles se nomment Valcambi, Metalor, Pamp et Argor-Heraeus. Leur volume d'exportation est aussi important que celui des entreprises horlogères, bijoutières et pharmaceutiques réunies. Elles restent pourtant largement méconnues du public suisse. Elles, ce sont quatre des dix plus grandes raffineries d'or au monde. Trois d'entre elles ont leur siège au Tessin, une dans le canton de Neuchâtel. C'est là une volonté du secteur que de rester méconnu du grand public. Car le commerce de l'or est depuis toujours discret et peu transparent, à l'instar des activités des grandes banques, autrefois souvent propriétaires de fonderies.

L'or brut transformé en lingots d'or fin par Valcambi, Metalor et consorts provient de pays comme l'Afrique du Sud, le Pérou ou le Burkina Faso. Pour les personnes qui vivent là-bas, l'extraction de

l'or est plus une malédiction qu'une bénédiction : des villages entiers sont déplacés, des familles de paysans perdent leurs terres, les mines à ciel ouvert laissent derrière elles de vastes zones détruites. Pour pouvoir séparer l'or de la roche, on utilise du cyanure et du mercure en grandes quantités. Il arrive régulièrement qu'en cas d'accidents ou d'inondations, les fleuves et la nappe phréatique soient pollués, comme ce fut le cas en 2000 en Roumanie, à Baia Mare. Malgré cela, le commerce de l'or est en plein essor : en 2013, les fonderies suisses avaient, à elles quatre, une capacité de fondre environ 2900 tonnes d'or par année. Elles ont ainsi traité 70 % de la demande mondiale en or (or provenant des mines et or recyclé). Récemment, la place suisse de l'or a encore gagné en importance : si, en 2004, 1000 tonnes d'or arrivaient en Suisse pour y être transformées, ce chiffre se monte à environ 3000 tonnes en 2013 et 2235 en 2014.

Des pratiques illégales

Ce n'est pas un hasard si la Suisse est devenue l'une des plaques tournantes mondiales du marché de l'or. Plusieurs facteurs ont favorisé ce commerce : la proximité avec la place financière et une politique qui, depuis toujours, n'assigne que peu de règles et d'impôts à ce secteur, tout en le mettant à l'abri des critiques éventuelles du public. Pour défendre la place financière, le Conseil fédéral a, de 1981 à 2013, renoncé à rendre publiques les importations et les exportations d'or en fonction des pays. Grâce à cette couverture, le commerce de l'or avec l'Afrique du Sud pendant le régime de l'apartheid a connu un bel essor. Mais aussi celui avec l'URSS, bien qu'au-

cune transaction n'aurait dû avoir lieu : nous sommes alors en pleine guerre froide.

Le secteur du commerce de l'or a toutefois été mis plusieurs fois sous pression ces dernières années. En automne 2015, la Société pour les peuples menacés a par exemple rendu public le fait que les raffineries suisses Pamp et Metalor étaient impliquées dans des affaires liées à de l'or « sale » d'Amérique du Sud. En 2013, *Track Impunity Always* (Trial), organisation genevoise de défense des droits humains, a porté plainte contre Argor-Heraeus pour complicité de crime de guerre et blanchiment d'argent. Argor avait transformé en 2005 trois tonnes d'or provenant de la République démocratique du Congo, à l'époque où ce pays connaissait une guerre brutale.

Protéger les droits humains

Compte tenu de la fréquence de tels cas ainsi que de la pression accrue exercée par le Parlement et l'opinion publique, le Conseil fédéral a levé le secret lié aux im-

« Il n'est pas normal que des être humains perdent leurs moyens de subsistance pour que des entreprises fassent des profits. »

Daniel Hostettler, *Action de Carême*

portations et aux exportations par pays. Un premier pas dans la bonne direction, mais qui n'est pas suffisant. Certaines des lois en vigueur, telles que la loi sur le blanchiment d'argent ou l'ordonnance sur le contrôle des métaux précieux, servent uniquement à clarifier la provenance légale de l'or. « Elles sont toutefois insuffisantes pour pouvoir sanctionner

d'éventuelles violations des droits humains ou des atteintes à l'environnement découlant de l'extraction de l'or », regrette Daniel Hostettler, coordinateur de la politique de développement à *Action de Carême*. Cette situation s'explique par le fait que la Confédération laisse le devoir de diligence au bon vouloir des raffineries. Le Conseil fédéral est pleinement conscient de cette lacune. Pour preuve, sa réponse en septembre 2015 à une motion du Parlement : « Il n'existe [dans l'ordonnance sur le contrôle des métaux précieux pour les détenteurs d'une patente de fondeur] aucune obligation de clarifier de quelle région du monde provient la matière première ou si celle-ci a été extraite dans le respect des droits humains. »

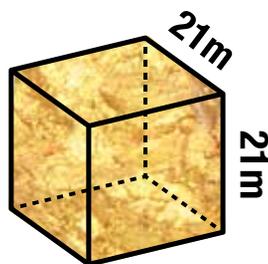
De même, les mécanismes de certification du secteur mondial de l'or ne suffisent pas à empêcher les violations des droits humains dans le cadre de l'extraction d'or : ils visent avant tout à prévenir le blanchiment d'argent et le commerce de minerais de la guerre. « Il n'est cependant pas normal que des êtres humains perdent leurs terres et leurs moyens de subsistance pour que des entreprises privées puissent faire des profits. C'est pourquoi des réglementations sont nécessaires », ajoute Daniel Hostettler. Il faut des règles contraignantes, comme le prévoit l'initiative « Pour des multinationales responsables » : les entreprises qui ont leur siège en Suisse, donc aussi les raffineries d'or, doivent examiner avec soin les conséquences des activités de leurs fournisseurs — les mines d'or — sur les droits humains et l'environnement. — *Doro Winkler*

Lire et agir

L'initiative « Pour des multinationales responsables », lancée par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* avec d'autres, veut inscrire dans la loi l'obligation pour les entreprises qui ont leur siège en Suisse de faire preuve de diligence, afin d'éviter les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement. Signez-la ! Plus elle aura de signatures à son actif, plus l'initiative aura de poids politique lors de son dépôt. Formulaire de signatures et informations complémentaires sur: www.voir-et-agir.ch/multinationales.

Faits et chiffres : la Suisse, plaque tournante de l'or

Quelle est la quantité d'or mondiale ? Quelle est la proportion utilisée dans chaque domaine ? Quelle part franchit nos frontières et quel rôle l'or joue-t-il dans le commerce suisse ? Faits et chiffres sur ce métal fascinant.



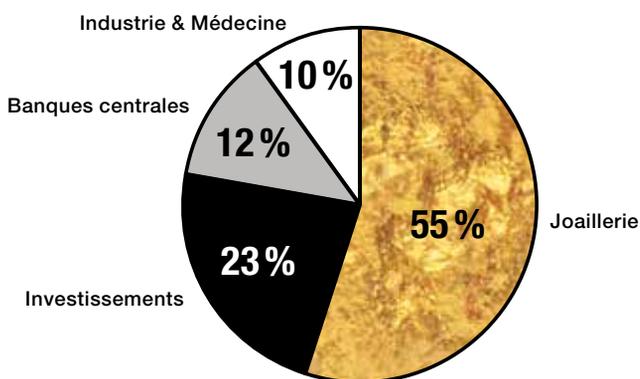
Tout l'or du monde

Dans toute l'histoire de l'Humanité, 175 000 tonnes d'or ont pour l'heure été trouvées, l'équivalent d'un cube de 21 mètres sur 21, qui entrerait facilement dans le hall de la gare de Zurich.

Source : beobachter.ch

UN MÉTAL AU SERVICE DE NOS BIJOUX

La demande mondiale en or se situe entre 4000 et 4400 tonnes par année. Le métal précieux est utilisé avant tout pour des articles de luxe :

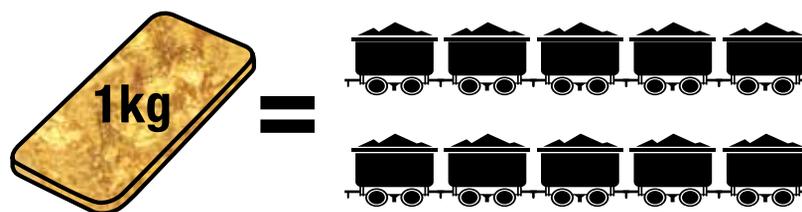


Source : Conseil mondial de l'or

Un investissement énorme

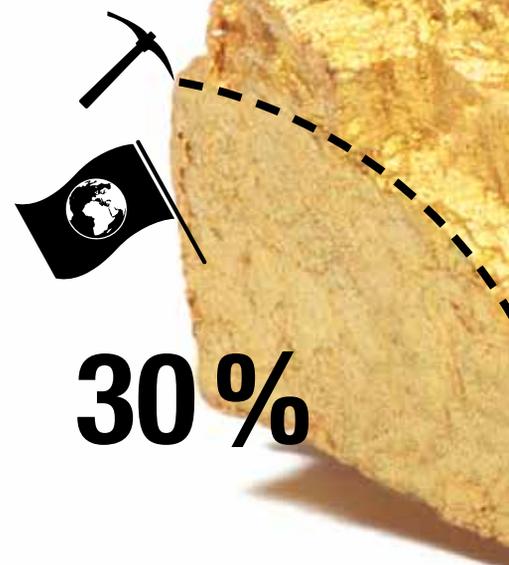
Au vu du prix moyen auquel l'or est vendu sur le marché international, on estime que son extraction est rentable à partir de 0,8 gramme d'or par tonne de roche. Pour obtenir un kilo d'or, il faut extraire environ 1250 tonnes de roches. Et pour déplacer cette masse, il faut l'équivalent de 46 wagons marchandises.

Source : Schwarzbuch Gold (2012)



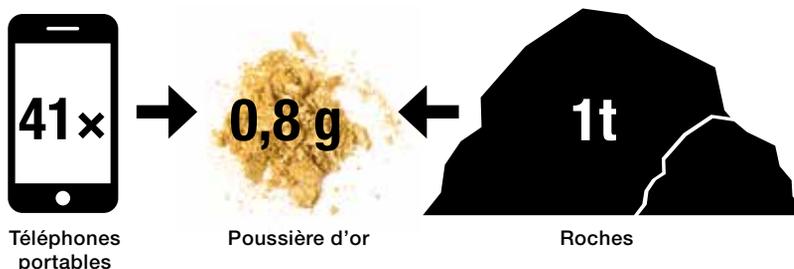
TRANSFORMATION MONDIALE

La Suisse est la plus grande plaque tournante du commerce international de l'or : 70 % de l'or mondial y transite et y est transformé dans les raffineries.



30%

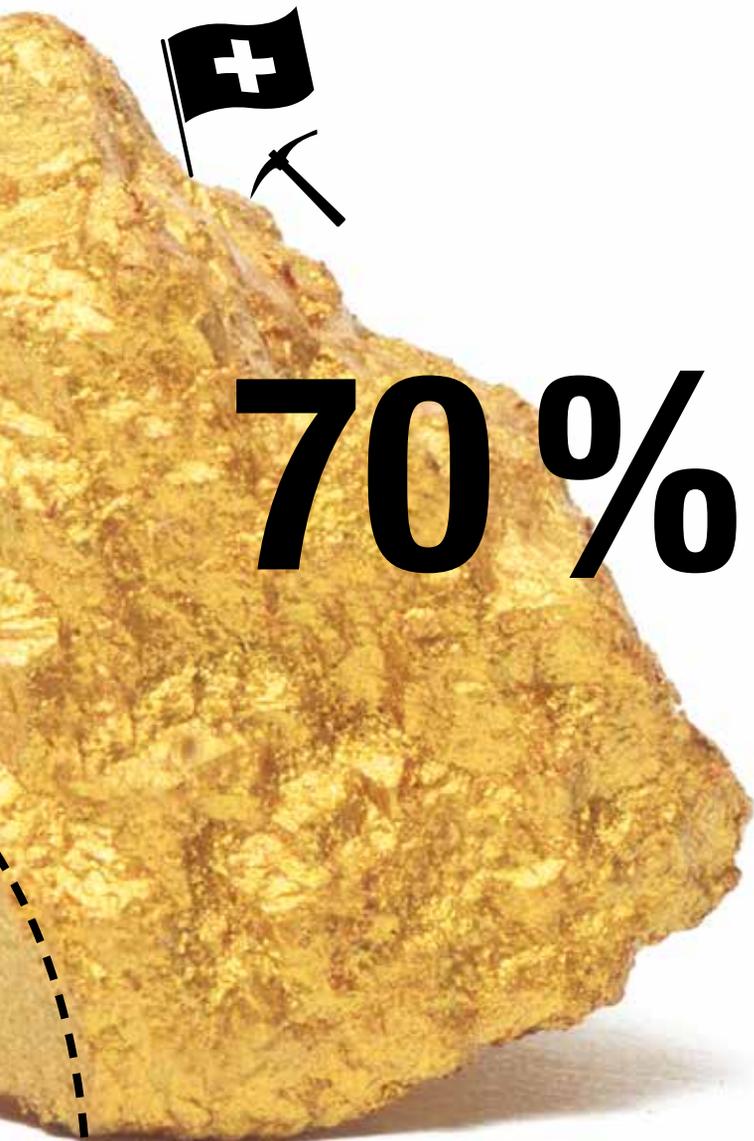
Source : Administration fédérale des douanes, Conseil mondial de l'or



Le recyclage, une mine d'or

Pour obtenir 0,8 gramme d'or, il faut déplacer une tonne de roche... ou recycler l'or contenu dans 41 téléphones portables.

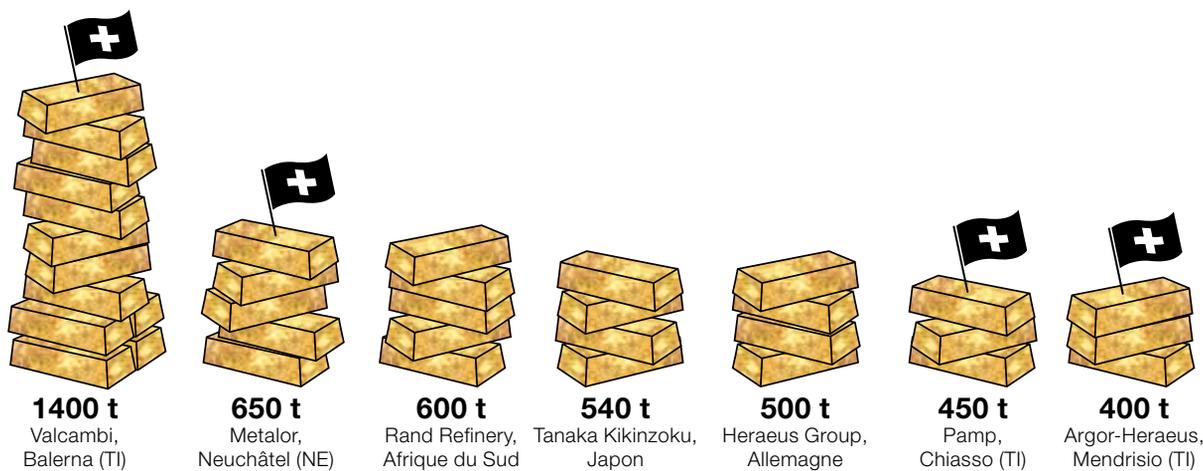
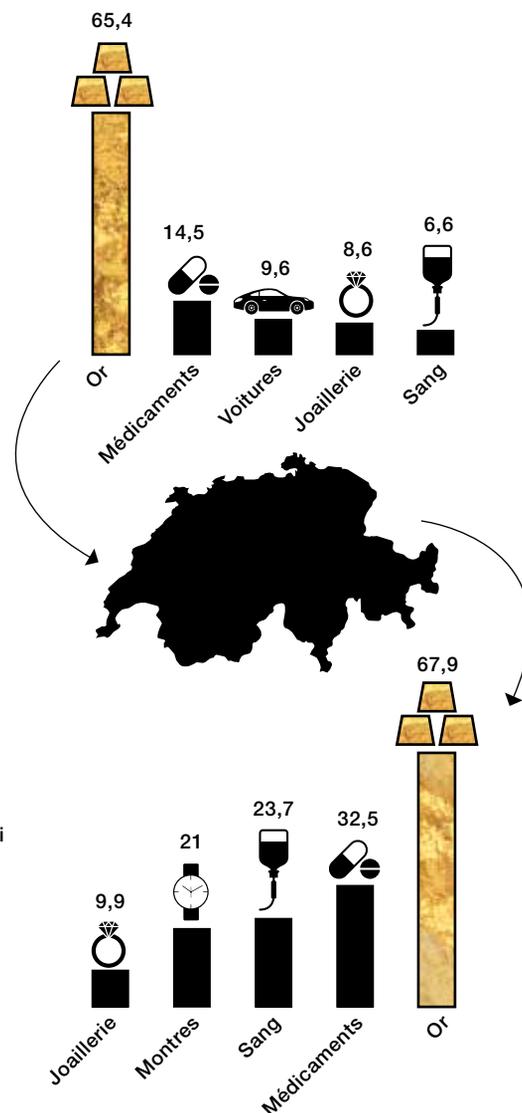
Source : Eich D./Leonhard R. (2013)



Un produit phare

Au cours des 30 dernières années, on a toujours plus importé d'or en Suisse pour le traiter. Entre 2005 et 2013, la valeur des importations d'or s'est multipliée par huit. Aujourd'hui, l'or est le produit dont la valeur est la plus élevée, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

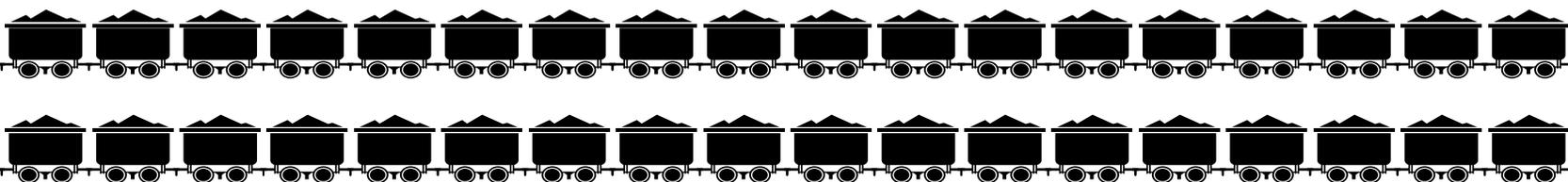
Chiffres : en milliards de francs, pour l'année 2014
Source : Administration fédérale des douanes



Chiffres : capacité de traitement en tonnes d'or pur / Source : goldbarsworldwide.ch

LES ENDROITS PRÉFÉRÉS

Les raffineries d'or apprécient la stabilité, le moins de régulation possible et une grande discrétion : quatre des sept plus grandes raffineries au monde se trouvent en Suisse.



« On ne change pas du jour au lendemain »

Florian Wettstein est professeur d'éthique. Il explique pourquoi les multinationales du secteur des matières premières ont si mauvaise presse et pour quelle raison le devoir de diligence représente une chance pour elles. Les questions éthiques doivent prendre de l'importance dans l'économie.

Burkina Faso, RD Congo, Afrique du Sud – Les multinationales suisses font régulièrement la une des journaux en raison de violations des droits humains. Les Suisses sont-ils particulièrement mauvais élèves ?

On ne peut pas généraliser. Mais nous avons une très grande concentration d'entreprises internationales, et aussi d'ONG qui sensibilisent à ces problèmes. Mais s'agissant du secteur des matières premières, j'ai l'impression que les multinationales suisses sont à la traîne par rapport à leurs collègues américains, par exemple, sur le plan de la responsabilité d'entreprise. Cela tient avant tout au fait que les activités sont différentes : les entreprises qui extraient les matières premières, nombreuses en Amérique, ont fait plus vite l'objet de critiques de l'opinion publique que les négociants en matières premières à Genève ou à Zoug.

Qu'est-ce qui ne tourne pas rond dans ce secteur ?

D'après une étude de John Ruggie, ancien représentant spécial de l'ONU pour la question des droits de l'homme, des sociétés transnationales et autres entreprises, 28 % des

cas de violations des droits humains documentés concernent le secteur des matières premières. Cela s'explique par le fait que ces multinationales sont liées à un lieu. Elles doivent travailler là où se trouvent les richesses minières, souvent dans des pays en conflits, principalement à cause de la richesse de leur sous-sol. Il est presque impossible pour une entreprise d'y extraire des matières premières sans être entraînée dans le conflit. Le secteur des matières premières est de surcroît bien moins avancé que d'autres secteurs en ce qui concerne la responsabilité sociale et écologique. Les négociants en matières premières étant jusqu'à peu quasiment inconnus du grand public, il n'y avait aucune pression de ce côté-là. Mais les choses changent.

Cela mène-t-il à une évolution des mentalités dans le secteur des matières premières ?

J'ai la sensation que ce secteur n'agit plus seulement de manière défensive. Mais on ne peut se défaire de l'impression que la sensibilité de ces firmes à l'opinion publique reste encore faible : au lieu d'accepter la critique, elles tentent de la



Le professeur Florian Wettstein dirige l'Institut de l'économie éthique de l'Université de Saint-Gall. Ses recherches portent essentiellement sur le domaine charnière entre l'éthique des affaires en économie et les droits humains. Florian Wettstein est membre du Conseil de fondation de *Pain pour le prochain*.

rejeter en faisant référence à des prétendus faits. Elles n'ont pas encore une réelle conscience du problème.

Que feriez-vous pour amorcer un tel tournant sur le plan des mentalités ?

Bonne question. Le secteur n'a aujourd'hui pas une culture d'ouverture et de transparence permettant de cultiver le dialogue avec d'autres acteurs de la société, d'accueillir la critique et de la transformer de manière constructive. Mais un changement de culture demande du temps ; les choses ne se font pas du jour au lendemain. Nous pouvons l'observer dans le domaine bancaire. Le secteur des matières premières se trouve là où se trouvaient les banques il y a 15 ans. Et, si vous permettez, ces dernières n'ont pour l'heure pas beaucoup avancé.

Quel peut et doit être le rôle de la Suisse dans ce processus ?

En principe, l'Etat a le devoir d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour éviter que les entreprises ne violent les droits humains. La Suisse a là encore du potentiel. Compte tenu de la grande concentration de multinationales sur son territoire, elle

ne peut se contenter de dire qu'elle est trop petite pour jouer un rôle de précurseur. Je suis toujours étonné de voir que les politiques et les entreprises ne perçoivent pas la chance que représente le devoir de diligence qu'exige l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

Une chance pour ces firmes ?

Absolument. Car ce devoir de diligence en faveur des droits humains et de la protection de l'environnement va arriver un jour, c'est juste une question de temps. Les multinationales qui savent flairer les évolutions de la société ont la chance aujourd'hui de pouvoir y participer et de s'exposer de façon positive. Pour moi, c'est une erreur d'avoir peur de l'initiative, car elle ne réclame aucune responsabilité causale stricte. L'entreprise qui peut prouver qu'elle a pris raisonnablement assez de mesures pour empêcher des violations des droits humains et des atteintes à l'environnement peut se protéger d'accusations déraisonnables. En comparaison avec la situation actuelle, l'initiative créerait un cadre légal plus sûr.

L'initiative n'est donc pas un danger pour la place économique suisse ?

Certaines multinationales vont quitter la Suisse ; d'autres vont surtout préférer des menaces et finir par rester. La Suisse reste un lieu intéressant. Mais si de grandes entreprises s'en vont en raison d'une telle disposition, c'est peut-être mieux ainsi. Car il en va des droits fondamentaux et donc aussi, au final, de la bonne réputation et de la tradition humanitaire de la Suisse.

Qui doit se préoccuper de l'environnement et des droits humains dans une entreprise ?

Ces préoccupations doivent être portées par la direction de l'entreprise si l'on ne veut pas que cela reste un vœu pieux. Les questions de protection de l'environnement et des droits humains devraient par ailleurs être intégrées dans les processus managériaux, et ne pas être reléguées quelque part dans un état-major ou une unité de responsabilité sociale. Si ces questions ne font pas partie des objectifs fixés aux collaborateurs, ou dans le cadre de nouveaux engagements, peu de choses vont changer. Il y a là encore un gros besoin d'agir.

Quelle influence peut encore avoir aujourd'hui une entreprise cotée en bourse ?

Bien plus qu'on ne le pense. Une entreprise peut aussi se positionner avec des préoccupations éthiques, et pas seulement avec la maximisation des profits. Tant

« Les questions de responsabilité d'entreprise doivent faire partie des objectifs fixés aux collaborateurs. »

qu'il est signalé clairement aux investisseurs où l'entreprise met ses priorités, cela ne devrait pas poser de problèmes. Il est important de faire monter à bord les personnes qui partagent cette philosophie et qui ne cherchent pas à la noyauter.

Connaissez-vous des entreprises qui ont radicalement modifié leur attitude par rapport

à ces questions et qui réussissent toujours bien ?

Il est tentant, mais aussi dangereux, de donner des entreprises en exemple. On ne peut presque que commettre un impair. Il y en a bien, mais les multinationales ne sont pas monolithiques. Selon les domaines, on voit parfois des cultures très différentes. Une entreprise peut traiter les questions de responsabilité de façon progressiste dans un domaine, mais très réactive dans un autre.

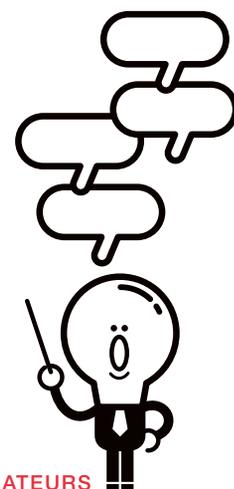
Comment parvenir à un système économique dans lequel les questions éthiques auraient à nouveau plus de valeur ?

C'est sans doute la question la plus difficile. Fondamentalement, nous devons retrouver le chemin d'un système économique qui place les humains au centre. Nous n'y parvenons que par petits pas ; l'initiative en cours en est un, important. Durant les 30 à 40 dernières années, c'était la tendance inverse : l'économie était un but en soi, la maximisation des profits la priorité absolue et l'être humain relégué au rang de simple fournisseur. La multiplication des violations des droits humains est le symptôme d'une économie qui s'est éloignée de sa fonction. La position qui règne aujourd'hui, c'est que la politique ne doit pas influencer l'économie. Il y a là quelque chose de biaisé. Car c'est justement le rôle de la politique de donner des orientations. L'économie doit redevenir un projet politique. Où faut-il de la concurrence, selon quels critères ? Qu'est-ce qu'une économie raisonnable ? Voilà des questions politiques qui devraient faire davantage l'objet de débats. — Pascale Schnyder



OR

« Je suis certain que l'or propre sera bientôt un sujet de préoccupation pour les consommatrices et les consommateurs en Suisse », affirme Florian Wettstein. Car au contraire d'autres matières premières, les consommateurs peuvent acheter directement de l'or : des bijoux ou des montres, par exemple.



CONSOMMATEURS

« On demande beaucoup aux consommateurs. » Quelqu'un souhaitant vivre de façon responsable doit aujourd'hui acquérir beaucoup de connaissances. « L'Etat pourrait offrir plus de soutien en la matière. » Par ailleurs, Florian Wettstein estime que la jungle des labels apporte confusion et lassitude.

L'innovation de demain

Elles recyclent toujours plus, travaillent durablement avec leurs fournisseurs et investissent leurs bénéfices dans le développement de méthodes de production durables. Ces entreprises ne mettent plus la maximisation du profit au centre de leurs préoccupations, mais la conscience de leur responsabilité.



Aujourd'hui déjà, on voit des entrepreneurs placer au cœur de leurs activités le respect de l'environnement, des droits humains et l'innovation sociale. La majorité d'entre eux s'inscrivent dans le mouvement dit de l'« économie positive », ou de l'« économie de la transition ». Un terme qui regroupe des initiatives et des visions très variées. Certaines d'entre elles remettent en question le fonctionnement même des entreprises, comme le mouvement de l'économie sociale et solidaire, voire les *B Corporations* : une certification récemment introduite en Suisse qui permet d'évaluer la gouvernance et la durabilité des entreprises. D'autres visions sont plus réformatrices ou sectorielles, comme l'économie verte (qui se base sur l'utilisation des énergies renouvelables) ou circulaire (qui veut limiter le gaspillage des ressources et s'oriente vers le recyclage). Toutes cependant partagent le même constat, que l'économiste français Jacques Attali résume de la manière suivante : « Le monde actuel, fondé sur l'égoïsme individualiste, est insuffisant pour faire face aux enjeux de demain. Le monde se transforme, voit l'émergence de nouveaux défis environnementaux, sociaux et économiques. Il nécessite que nous nous adaptions. Le manque de considération pour autrui conduit à des désastres que nous aimerions éviter. »

Trois principes de base

Les entreprises de l'« économie de la transition » se basent sur trois postulats :

1. Ecologique. La terre a des ressources limitées et toute activité de production doit tenir compte de ces limites. Concrètement, ces entre-

prises s'engagent à léguer à la génération suivante une planète qui soit en aussi bon état qu'elles l'ont trouvée. Cet engagement passe par la diminution des émissions de CO₂, l'abandon de produits toxiques, le développement d'énergies renouvelables, le recyclage de matériaux ou encore le développement de nouvelles solutions peu gourmandes en matières premières.

2. Economique. Il faut sortir du paradigme de la croissance à tout prix. L'entreprise doit être économiquement saine, mais la maximisation des profits n'est pas un but en soi. Les bénéfices sont en majeure partie réinvestis dans l'entreprise, plutôt que d'être distribués aux actionnaires ou aux membres de la direction.

3. Social. Une société qui exclut une grande partie de ses membres ne peut pas constituer un socle viable à long terme. Et une entreprise qui ne tient pas compte, en profondeur, des intérêts de ses employés et de ses employées, de la communauté au sein de laquelle elle opère, ne peut apporter une contribution positive à la société.

L'« économie de la transition » compte toujours plus de projets en Suisse, comme dans le monde. Certains entrepreneurs, à l'exemple d'Yvon Chouinard, le fondateur de Patagonia, des frères Freitag, des concepteurs des voitures Mobility ou de la Banque alternative sont bien connus du grand public. D'autres moins. Tous démontrent une chose : le respect de l'humain et de l'environnement n'est pas un fardeau. Il est le socle sur lequel naissent les innovations de demain. — Chantal Peyer

Le respect de l'humain et de l'environnement n'est pas un fardeau pour les entreprises. La preuve par l'exemple.



Réutiliser plutôt que jeter : des entreprises recyclent l'or

Plutôt réutiliser que de jeter après usage : voilà une approche économique qui va à l'encontre de la mentalité actuelle du tout-jetable. Dans le cas de l'or, le recyclage fait particulièrement sens. D'une part, l'or réutilisé est, d'un point de vue chimique et qualitatif, tout à fait identique au matériau d'origine. Il permet d'autre part d'éviter d'énormes pollutions de l'environnement et des risques sanitaires importants pour les populations locales et la faune dans les pays producteurs. L'entreprise Gyr Métaux pré-

cieux SA, basée à Baar, dans le canton de Zoug, se consacre au recyclage de l'or. Elle le fait pour des raisons éthiques et écologiques. Sa fonderie ultramoderne produit de l'or à partir des déchets habituels obtenus par les orfèvres, de vieux métaux précieux récupérés ici et là ou encore d'autres matières résiduelles. « De notre point de vue, il est plus logique de recycler l'or déjà présent en Europe que de continuer à extraire des métaux précieux quelque part dans les pays du Sud », explique le directeur commercial de l'entreprise, Christoph Minder. Gyr Métaux précieux SA fournit en or des orfèvres et des bijoutiers dans toute les régions de Suisse. — ps

www.gyr.ch/fr/
www.oekogold.ch (en allemand)

Une Banque qui finance un autre avenir

L'Economie sociale et solidaire (ESS) constitue aujourd'hui un secteur important de l'économie. A Genève, par exemple, il représente près de 10% des emplois salariés et concerne plus de 3500 établissements ou firmes.

Les principes de l'Economie sociale et solidaire ont été définis dans une charte. Celle-ci stipule notamment que les entreprises de l'ESS doivent avoir une gestion des activités participative, des activités aux profits limités et placer le respect de l'environnement et de la personne au cœur de leur travail.

Un exemple intéressant : la Banque Alternative Suisse (BAS). Fondée au début des années 90, la BAS est une banque créée dans le but de financer des projets à haute valeur écologique et sociale qui ne trouvent pas toujours de financement auprès de banques traditionnelles. Il peut s'agir d'une exploitation agricole biologique, d'un projet d'intégration pour les jeunes ou encore d'une coopérative d'habitation. Les clients de la BAS peuvent d'ailleurs renoncer volontairement au taux d'intérêt et aux dividendes, afin de permettre l'octroi de crédits à des conditions préférentielles à ces projets novateurs. La BAS investit l'argent sur le long terme et dans l'économie réelle. Elle ne fait pas de spéculation. Elle fait aussi preuve d'une transparence inédite : la liste de tous les crédits octroyés, de leur montant et de leurs destinataires, de même que la liste de tous les placements effectués sont publiés dans le rapport annuel de la banque. — cp

www.apres-ge.ch
www.abs.ch/fr





Commerce équitable : de la banane fairtrade à l'or équitable

Plutôt que de laisser faire le marché, le commerce équitable prévoit un prix minimum, garantit des débouchés pour sa marchandise et des relations commerciales durables avec les fournisseurs. Au départ axé sur les produits agricoles provenant des pays en développement, ce modèle cherche aujourd'hui à s'appliquer à des marchandises plus complexes comme les vêtements. En 2014, Max Havelaar a lancé sur le marché suisse un label d'or équitable. Il vise en première ligne à améliorer les conditions de vie des mineurs artisanaux. Dans le monde, plus de 100 millions de personnes dépendent de l'exploitation minière artisanale. Ils descendent sous terre et risquent leur santé et leur vie

pour un salaire de misère. Le label entend leur venir en aide : il leur garantit de trouver des marchés pour écouler l'or qu'ils ont extrait, à des prix fixes. Les mineurs ne sont plus dépendants d'intermédiaires ; ils ne sont donc plus obligés de vendre leur marchandise bien en dessous des prix en vigueur sur le marché international. Les standards du commerce équitable interdisent le travail des enfants et le travail forcé. Ils exigent des mesures de protection pour les employés. Le label impose aussi de respecter les lois nationales relatives à l'environnement et les directives en matière de produits chimiques. Toutefois, le produit n'en est qu'à ses débuts. L'or issu du commerce équitable ne représente (encore) qu'une part infime de l'or qui se vend en Suisse. On en trouve aujourd'hui par exemple à la Coop, chez Christ ou chez Manor. On recense d'autre part une trentaine d'orfèvres réalisant des bijoux avec de l'or équitable. — ps

www.maxhavelaar.ch/or

Patagonia : l'environnement comme idéal

Yvan Chouinard, fondateur et président de la direction générale de Patagonia, est un entrepreneur atypique, qui a placé le respect de l'environnement au cœur du fonctionnement de sa marque. En 1991, la firme traverse la pire crise de son histoire. Elle est menacée de faillite. Yvan Chouinard et son équipe partent au vert dans les montagnes. Objectif : réfléchir à leurs idéaux et leurs valeurs. De retour, ils décident de rédiger une charte qui fixe comme objectif central pour Patagonia « d'utiliser l'entreprise pour inspirer et trouver de nouvelles solutions à la crise environnementale ». Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Premièrement, l'entreprise doit investir dans des modes de productions plus écologiques. Résultat : en 1994, la firme est la première à produire des vestes à partir de bouteilles de PET recyclées. En 1996, elle est la première à n'utiliser que du coton 100% biologique. Pour n'utiliser que du coton bio dans ses pro-

duits, Patagonia a dû à l'époque diminuer sa gamme de produits, faute de fournisseurs suffisants.

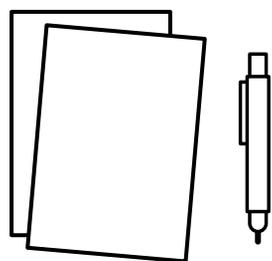
Deuxièmement, l'entreprise doit choisir ses fournisseurs avec soin et travailler avec eux sur le long terme. Concrètement, Patagonia travaille avec le moins de sous-traitants possible, afin de porter un regard critique et influencer sur les conditions écologiques et sociales de production. Troisièmement, Yvan Chouinard estime que l'entreprise doit éduquer les consommateurs. Au début des années 2000, la firme se lance dans une campagne de communication qui vise à promouvoir le recyclage et la réparation des vêtements. Le slogan « Réparez votre short Patagonia, plutôt que d'en acheter un neuf » va à l'encontre de toutes les tendances marketing du secteur.

Quatrièmement, l'entreprise veut aussi incarner ses valeurs sur le plan social. Elle crée une crèche d'entreprise, une cantine avec des produits biologiques et offre à ses employés et ses employées des temps de travail flexibles, à la carte, pour leur permettre d'aller faire du surf ou d'autres sports, lorsque les conditions sont bonnes. — cp

www.patagonia.com



La filière de l'or doit être plus propre et transparente. Il en est de même pour les autres secteurs de l'économie. Soutenons les entreprises responsables, agissons à notre niveau en parlant de ce que nous savons autour de nous. De multiples possibilités existent pour contribuer à améliorer les choses.

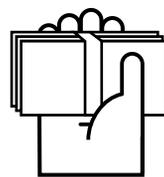


EXIGEZ PLUS DE RESPONSABILITÉ DE LA PART DES ENTREPRISES SUISSES !

La Suisse abrite un nombre important de multinationales, et notamment quatre des sept raffineries d'or les plus importantes au monde. Elle a donc une responsabilité toute particulière pour encadrer les activités de ces firmes, afin que celles-ci respectent les droits humains et les normes environnementales partout où elles sont actives. C'est ce que demande l'initiative « Pour des multinationales responsables », lancée entre autres par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*. Les deux organisations se sont engagées à récolter des signatures durant leur campagne œcuménique.

Pour que l'initiative soit acceptée et son texte soumis en votation populaire, 100 000 signatures doivent être récoltées. Aidez-nous ! Signez l'initiative, demandez à votre entourage d'en faire autant, organisez des récoltes de signatures. L'initiative est un outil que la population suisse a à disposition pour contribuer à faire changer les choses. Utilisons-le !

Formulaires de signatures et informations :
www.voir-et-agir.ch/multinationales



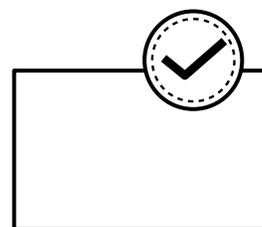
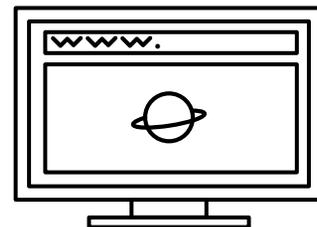
SOUTENEZ LES POPULATIONS LÉSÉES

En soutenant, par un don, le travail sur le terrain d'organisations telles que *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, vous contribuez à ce que les populations locales victimes de violations de leurs droits par des multinationales, et du secteur minier notamment, puissent faire valoir leurs voix. Au Burkina Faso, par exemple, les deux organisations s'engagent aux côtés des communautés qui subissent les impacts négatifs de l'extraction de l'or.

INFORMEZ-VOUS !

Des projections du film « Dirty Gold War », des conférences de notre hôte d'Afrique du Sud ou des débats : durant la campagne œcuménique, de multiples occasions vous sont proposées pour en savoir plus sur la problématique. Des événements sont organisés dans toutes les régions. Renseignez-vous, posez des questions et parlez-en à votre entourage !

www.voir-et-agir.ch/agenda



ACHETEZ DE L'OR RECYCLÉ OU ÉQUITABLE

Achetez des bijoux faits d'or recyclé ou issu du commerce équitable ! Certains joailliers utilisent de l'or recyclé pour réaliser leurs bijoux. Vous trouverez des adresses par canton sur le site de Oekogold. Max Havelaar propose un label pour le commerce équitable de l'or, qui garantit que l'or utilisé a été extrait dans le respect des droits humains et de l'environnement. Il garantit entre autres aux mineurs un prix minimum et interdit le travail des enfants. Vous trouverez des bijoux en or équitable à la Coop, chez Christ ou Manor.

www.oekogold.ch (en allemand)

www.maxhavelaar.ch/or

Point final

« L'initiative « Pour des multinationales responsables » est une base pour considérer enfin comme il se doit nos semblables et respecter l'environnement. »

Marc-Alain Bloch, ancien directeur, La Semeuse SA



Une famille au Burkina Faso devant sa maison en ruine : en raison de l'exploitation de la mine d'or de Bissa, l'entier du village a dû être déplacé.

Ensemble pour une même cause

Action de Carême

Devenir plus forts ensemble

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons au Nord comme au Sud pour un monde plus juste ; un monde dans lequel hommes et femmes vivent dans la dignité sans souffrir de la faim et de la pauvreté. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Nous nous engageons également en Suisse et sur le plan international pour mettre en place des structures équitables, en particulier dans le domaine des droits humains et dans l'économie.

Pain pour le prochain

Nous encourageons à agir

Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous encourageons les personnes au Nord à adopter un style de vie responsable. Par notre action en politique de développement, nous nous engageons pour le droit à l'alimentation et pour une économie éthique. Au Sud, nous soutenons les populations pour qu'elles se libèrent de la pauvreté et de la faim, et qu'elles mènent une vie autodéterminée. Ensemble avec nos partenaires locaux, nous dénonçons les dysfonctionnements et renforçons le plaidoyer pour les droits des populations concernées.

Action de Carême
Av. du Grammont 7
1007 Lausanne
Tél 021 617 88 81
www.actiondecareme.ch
CCP 10-15955-7

Pain pour le prochain
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél 021 614 77 17
www.ppp.ch
CCP 10-26487-1



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME